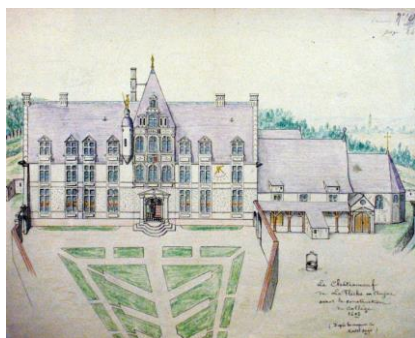


## Église Saint-Louis du Prytanée national militaire



Lorsque le roi Henri IV, par lettres patentes envoyées de Rouen le 2 septembre 1603, signe l'édit de rappel de la Société de Jésus dans le royaume de France, il permet aux Jésuites de s'installer en sa maison de La Flèche en Anjou qu'avait fait bâtir, en 1540, son aïeule paternelle Françoise d'Aleçon.

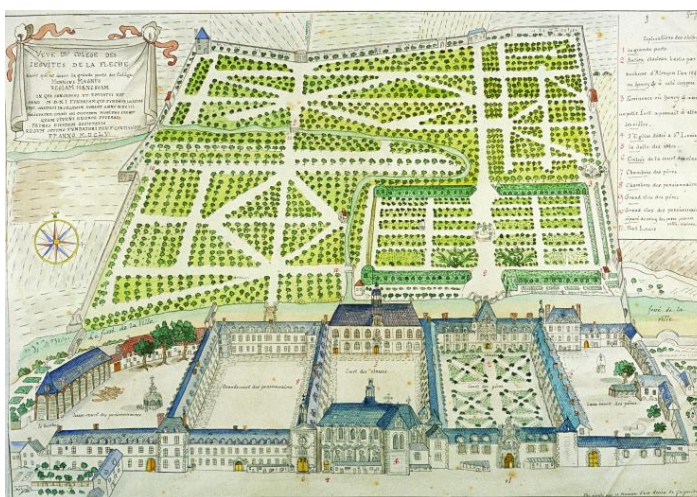
En offrant aux Jésuites son château fléchois, Henri IV fonde le Collège royal Henri-le-Grand destiné à « accueillir la jeunesse, la rendre amoureuse des sciences, de l'honneur et de la vertu... pour être tant plus capable de servir au public ».

Inscrite dans le contexte d'une politique d'apaisement prônée par le roi, cette fondation devait confirmer la fidélité au catholicisme des souverains français.

Le collège, édifié dans la première moitié du siècle, se compose d'une série de trois cours principales qu'encadrent deux cours d'importance moindre affectées aux services de l'établissement. L'ensemble est dominé par la masse imposante de l'église Saint-Louis qui, selon la volonté même du roi, devait devenir le lieu de repos de son cœur et celui de son épouse après leur mort.

Si la construction de l'église ne relève pas d'un style officiel, elle dut néanmoins se conformer aux usages de la Compagnie, le *modo nostro*, caractérisé par le parti architectural simple adopté à l'image du modèle italien de l'église romaine du Gesù : espace large et homogène qu'amplifie un éclairage généreux diffusé par les verres blancs des fenêtres sur les parements de tuffeau.

A son achèvement, l'édifice a de quoi étonner les contemporains et susciter leur admiration. Pièce maîtresse du dispositif pédagogique que les Jésuites mettent en place dans leur stratégie de Collèges, l'aménagement intérieur de l'église n'est pas en reste : il est le reflet des préoccupations de l'époque qu'avaient soulignées les conclusions du Concile de Trente.

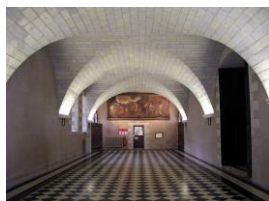


### Un édifice de la Réforme catholique



L'église Saint-Louis<sup>1</sup> constitue l'un des fleurons de l'architecture de la Société de Jésus en France. C'est l'édifice le plus important de tous les bâtiments du collège. Située dans la partie méridionale de la cour de Sébastopol, elle sépare l'ancienne cour des Classes de l'actuelle rue du Collège. Sa haute toiture est soutenue par une gigantesque charpente que surmonte un clocher appelé "Tour de bois".

Sur la rue du Collège, au bas de la nef, les Jésuites avaient fait installer un portail cintré portant, dans sa partie haute, le sigle *I.H.S.*<sup>2</sup>, emblème de la Compagnie de Jésus, et dont les vantaux étaient ornés du pélican et du phénix.



L'église est précédée, à l'ouest, par un vestibule<sup>3</sup> qui, ouvert sur la rue du Collège, constituait, il y a peu encore, comme au XVII<sup>e</sup> siècle, l'accès ordinaire des élèves vers les cours.

Les Jésuites firent commencer les travaux de construction en 1607 sur les plans établis, semble-t-il, par Louis Métezeau, architecte du roi. Étienne Martellange reprend le chantier en 1612. A son arrivée à La Flèche il dresse un état des lieux qu'il consigne dans un mémoire conservé aujourd'hui dans les archives de la Compagnie de Jésus à

<sup>1</sup> Elle est classée en totalité parmi les monuments historiques le 5 août 1919.

<sup>2</sup> En latin : *Iesus Hominum Salvator*, c'est-à-dire : *Jésus Sauveur des Hommes*.

<sup>3</sup> Ce vestibule conserve aujourd'hui dans son côté nord un tableau : *Le Martyre des Macchabées*, attribué à un certain Bonar (ou Bonnard). Ce serait un tableau que les Jésuites auraient fait venir de Rome en 1715. Classé parmi les monuments historiques le 15 janvier 2001, il a été entièrement restauré en 2011 à l'initiative de l'association *Les Amis de l'église Saint-Louis du Prytanée*.



Rome et intitulé « Mémoire des quelques fautes les plus remarquables faites aux bâtiments du Collège royal de La Flèche ». Selon Martellange, on n'a pas du tout respecté les procédures de construction conformes au « modo nostro » en vigueur au sein de la Compagnie depuis le siècle précédent.

Mais Martellange intervient trop tard puisqu'il arrive au moment où la charpente commence à s'implanter au-dessus de l'arase des murs ; l'essentiel des bâtiments était déjà construit, ce qui n'a permis en réalité que de procéder à des modifications très partielles. La plus importante, néanmoins, concerne la saillie du transept qui n'était pas prévue initialement et qui entraîna d'ailleurs, une démolition partielle du chœur pour rendre à cet édifice un plan en véritable croix latine tel que tout édifice religieux devait respecter.



D'autres modifications portent moins à conséquence comme l'aménagement d'une crypte sous le sanctuaire pour ensevelir les morts dans l'église même. C'est manifestement Martellange, lors de ses premiers passages à La Flèche, en 1612-1614, qui désigne et amorce la réalisation du clocher, qu'il appelle dans ses textes « la tour de pierre » par opposition aux lanternons qui coiffent la charpente de l'édifice, et qui ne sera donc élevé que plus tard au XVIII<sup>e</sup> siècle.



D'autres critiques malheureusement ne pourront être totalement gommées de cette architecture en cours d'élévation, notamment l'absence de façade occidentale, c'est-à-dire de véritable parvis. En fait Martellange essaye de corriger cette absence en créant deux portes richement ornées, l'une ouvrant sur un vestibule qu'on appelle « porte latine » et l'autre qui permet d'accéder directement depuis la première travée de la nef.

Le gros œuvre de la construction sera achevé en 1621. D'importantes cérémonies y sont organisées en 1622 pour la canonisation d'Ignace de Loyola et de François Xavier. L'église est consacrée sous le vocable de Saint-Louis en 1637 par Monseigneur de Rueil, évêque du diocèse d'Angers.

## Description



L'église Saint-Louis surprend par l'éclairage généreux des fenêtres hautes de la nef et des grandes baies géminées du transept. La lumière amplifie l'éclat du tuffeau de Loire des parois et des voûtes en même temps qu'elle renforce le traitement unitaire de l'espace intérieur. Le plan de construction affecte la forme d'une croix latine, flanquée de dix chapelles latérales, cinq de part et d'autre de la nef. Un transept large et peu saillant vient rompre la monotonie des chapelles latérales. Une abside à cinq pans s'ouvre directement sur le transept. L'élévation comporte trois étages : le niveau des chapelles, celui des tribunes placées au-dessus des chapelles et de hautes fenêtres au-dessus desquelles s'appareille la voûte d'ogives.

Les chapelles latérales, non communicantes, s'ouvrent dans la nef par une arcade en plein cintre dont les écoinçons sont ornés en relief d'anges porteurs des instruments de la Passion du Christ réalisés, semble-t-il par deux Jésuites du Collège, le Père Louis Milquin et le frère Cyprien Robot.



Au-dessus, les tribunes sont ouvertes en anse de panier. La lumière pénètre dans ces tribunes par des oculi. Elles communiquent avec le chœur par d'élégantes coursiers portées par des arcades dont



le plan concave en ellipse préserve l'unité du chœur.

Le rythme des travées de la nef est souligné par la présence de pilastres doriques supportant un entablement classique. Au-dessus, de hautes fenêtres éclairent directement la nef dont la voûte est de type angevin.

La dimension royale de l'édifice est soulignée par la présence, sur la frise de l'entablement, des insignes de commandement royaux : la main de justice, le sceptre et l'épée ainsi que les initiales couronnées du roi Henri IV, au nord, et de la reine Marie de Médicis, au sud avec, en alternance, la présence de cœurs également couronnés.

L'église comporte, sous le chœur, une crypte non accessible, formée de deux caveaux voûtés qui ont conservé, jusqu'à la Révolution française, les sépultures des pères jésuites morts au collège. Il est à noter que la première pierre de construction de l'église est conservée dans l'un des piliers qui supportent la voûte de la crypte.





## La décoration intérieure

Trois éléments composent ce décor : les retables lavallois, les cénotaphes royaux et la tribune d'orgue.

### L'œuvre des marbriers lavallois

Construit pour *La plus grande Gloire de Dieu*, le retable du sanctuaire constitue la pièce maîtresse de tout l'ensemble décoratif de l'église<sup>4</sup>. L'exécution du retable a été confiée à Pierre Corbineau selon le modèle qu'en a dressé l'architecte jésuite François Derand. Il se compose d'un corps central flanqué de deux ailes courbes qui épousent la forme de l'abside. Sa taille le range parmi les plus grands, les plus représentatifs de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Les huit statues qui ornaient les niches du retable avaient été commandées en 1633 aux sculpteurs manceaux Gervais Delabarre, père et fils<sup>5</sup>. Elles représentaient, à l'étage, une Notre Dame de Pitié tenant Notre Seigneur entre ses bras et, dans les niches de part et d'autre, saint Pierre et saint Paul ; dans les niches du registre inférieur, les figures de saint Ignace et de saint François Xavier et, aux extrémités du retable, placées sur des culs de lampe entre les colonnes jumelées, les figures de Charlemagne et de saint Louis.

Ces statues ne survivront pas à la Révolution française : elles seront détruites en 1793. Plus tard, en 1826, on leur substituera les statues du Fléchois Calixte Coudret dont seule demeure la *Pietà* qui est conservée dans la niche centrale au-dessus du tableau<sup>6</sup>. Le tableau de la contre-table représente *L'Annonciation* de Jouvenet<sup>7</sup> et a remplacé un tableau montrant saint Louis.



Plus tard, en 1691, grâce aux libéralités du marquis de La Varenne, on élèvera la table de communion et le chœur sera pavé de marbre, confortant ainsi le caractère fastueux du retable du maître-autel.

Signalons enfin la chaire, appuyée contre un pilier de la nef, réalisée vers 1700 par le menuisier fléchois Legeay. Délicatement sculpté, son décor a malheureusement subi quelques dégradations pendant la Révolution française : l'abat-voix aurait été brûlé en 1793 sur la place publique avec les cœurs royaux.



Les chapelles latérales, dont seules quatre ont conservé une partie de leur décor, sont l'œuvre des marbriers lavallois : Jean Martinet pour la chapelle Saint-Ignace (1621) et Pierre Corbineau pour la chapelle Notre-Dame (1633). Les retables et clôtures des chapelles Saint-François-Xavier (1623) et Saint-Joseph (vers 1655) sont d'auteurs inconnus. Quatre autres chapelles ont vu leur décor détruit pendant la Révolution française. Nous savons avec précision que l'une au moins de ces quatre chapelles contenait un retable de Nicolas Bouteiller. Par ailleurs, l'inventaire du mobilier du collège, en date du 1<sup>er</sup> juillet 1776, mentionne une *Descente de croix* en relief et un *Ensevelissement*. Réaménagées pendant la Révolution française, elles auraient servi au culte de la Raison !



### Les cénotaphes royaux

Le roi Henri IV avait souhaité que son cœur et celui de la reine soient conservés, après leur décès, dans l'église du collège. Un premier projet de mausolée établi par Louis Métezeau fut abandonné après la mort prématurée du roi. Arrivé à La Flèche dès le 4 juin 1610<sup>8</sup>, le cœur du roi Henri IV est d'abord conservé dans le Châteauneuf, rejoint, en 1643, par celui de la reine Marie de Médicis.

<sup>4</sup> Classé parmi les monuments historiques le 23 juin 1988, le retable a fait l'objet d'un important nettoyage en 1991.

<sup>5</sup> Gervais Delabarre, auteur des premières statues du retable de l'église Saint-Louis, Jean-Claude Ménard, Cahier fléchois n°15, 1994, pp 31-35.

<sup>6</sup> L'association *Les Amis de l'église Saint-Louis du Prytanée national militaire* porte aujourd'hui le projet de restitution de la statuette en terre cuite polychrome du retable telle qu'elle avait été réalisée au XVII<sup>e</sup> siècle. Une note d'information est jointe en partie annexe à cette présentation.

<sup>7</sup> Ce tableau avait été commandé par madame de Maintenon à Jouvenet en 1687 pour orner le maître autel de l'église du couvent des demoiselles de Saint-Cyr. Saisi à la Révolution, envoyé à Paris en juillet 1803, placé à Saint-Thomas d'Aquin en vertu d'une décision de 1811, il est expédié à l'École royale militaire préparatoire de La Flèche le 31 octobre 1816. Ce tableau a été entièrement restauré en 2011 à l'initiative de l'association *Les Amis de l'église Saint-Louis du Prytanée*. Une copie de ce tableau par Restout est conservée au musée Rolin, à Autun.

<sup>8</sup> *Cérémonies organisées par les Jésuites du collège de La Flèche en l'honneur du cœur d'Henri IV*, Colette Héliard-Cosnier, Cahier fléchois n° 3, 1981, pp. 18-27.



C'est vers 1648 que les Jésuites reprennent le projet et font aménager des niches dans la partie haute du mur oriental des deux bras du transept : le cœur du roi est alors placé dans la partie nord et celui de la reine dans la partie sud. En 1650<sup>9</sup>, les Jésuites commandent à Noël Mérillon les bustes du roi et de la reine qui sont placés dans les médaillons au-dessus des urnes funéraires ; ainsi que quatre Évangélistes et quatre Docteurs destinés à prendre place respectivement dans les bras nord et sud du transept, sur les tailloirs qui ornent les piliers des coursières construites vers 1640. Quatre Vertus cardinales<sup>10</sup>, probablement du même auteur, viennent encadrer, deux à deux, les cénotaphes : " Force " et " Justice " pour le roi, " Prudence " et " Tempérance " pour la reine.



Profanées pendant la Révolution française, les urnes funéraires seront ouvertes sur ordre du conventionnel Thirion et, le 24 septembre 1793, les cœurs royaux sont brûlés sur la place Neuve de la ville de La Flèche<sup>11</sup>. Un Fléchois, Charles Boucher<sup>12</sup>, recueillit les cendres de ces deux cœurs qu'il conserva, à son domicile, dans une ampoule de verre cachetée à la cire. Restituée au collège après la mort de Charles Boucher, cette ampoule de verre fut installée le 6 juillet 1814 dans l'urne de plomb que l'on peut apercevoir dans le cénotaphe nord du transept, au-dessus de l'inscription " Henrici Magni ".



## L'orgue et sa tribune



Lorsque les pères célèbrent en 1622 la canonisation d'Ignace de Loyola et de François Xavier, ces grandes fêtes sont marquées, nous le savons par un compte-rendu de l'époque, par l'utilisation d'un orgue. Celui-ci était peut-être installé sur une tribune dont on voit encore la balustrade sous la tribune actuelle. Nous ne savons presque rien de ce premier instrument, sinon qu'il était peut-être l'œuvre d'un facteur parisien nommé Paul Maillard, installé à Angers vers 1619. Nous savons en revanche que les pères, après la consécration de l'église le 2 septembre 1637, se souvenant sans doute de la critique formulée par le frère Martellange qui avait jugé que la tribune de l'orgue était placée trop bas, passèrent commande d'un " jubé des orgues " puis d'un nouveau buffet.

L'architecte fléchois Jacques Nadreau s'engagea à construire la tribune d'orgue adossée au mur occidental de la nef. Il est probable que l'architecte jésuite François Derand<sup>13</sup> soit l'auteur des plans de construction de cette tribune. Faite de tuffeau extrait des carrières de Montsoreau, près de Saumur, la tribune se compose de deux piliers ornés d'atlantes sculptés portant deux trompes coniques latérales et une centrale en berceau, toutes trois en tour ronde.

Fondée sur le manuscrit, aujourd'hui disparu, d'un Jésuite en 1689, une tradition veut que les reliefs des anges et le décor composé d'anges musiciens et d'atlantes de la tribune soient l'œuvre de deux Jésuites du Collège, le Père Louis Milquin et le frère Cyprien Robat.

Un des personnages des atlantes représenterait le marquis Guillaume Fouquet de la Varenne. Nous pensons plutôt qu'il pourrait s'agir de Jérôme Le Royer de la Dauversière lequel, à la même époque, fonda la congrégation des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph, dont l'initiale du saint-patron constituait un élément du décor sculpté de la tribune de pierre.



Le 8 juillet 1638, les pères passèrent un marché avec deux menuisiers d'Angers, Pierre Frileux et Pierre Cornet, pour élever le grand buffet et le positif de l'instrument. Selon Norbert Dufourcq, les personnages sculptés juste au-dessous des tourelles latérales de l'orgue pourraient représenter Louis XIII. Enfin, le 23 janvier 1640, ils chargèrent Ambroise Levasseur, facteur d'orgues picard, de transporter dans ce buffet la tuyauterie de l'ancien orgue. On peut donc en déduire que les plus anciens tuyaux que nous entendons sonner encore aujourd'hui remontent au moins à 1622. Et ils forment presque un tiers de l'instrument ! Au siècle suivant, en 1772 le facteur angevin Jean Dangeville, qui dans les années quarante avait reconstruit l'orgue de la cathédrale d'Angers,

<sup>9</sup> *Terre et ciel. La sculpture en terre cuite du Maine. XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Cahiers du Patrimoine n° 66, éditions du Patrimoine, juin 2003, p. 253.

<sup>10</sup> *Terre et ciel...*, opus cité, pp. 199-201.

<sup>11</sup> *La profanation du cœur de Henri IV in Le Prytanée militaire de La Flèche à travers la carte postale*, Daniel Potron, 1981, Coconnier, Sablé-sur-Sarthe, pp. 122-123.

<sup>12</sup> *Un Fléchois dans la Révolution (1789-1805)*, Mémoires du chirurgien Charles Boucher, publiés par Alain de Dieuleveult, La Flèche, 2002, pp. 35-36, 213-216.

<sup>13</sup> *Quelques travaux inédits de Derand dans la chapelle des Jésuites de La Flèche*, François Le Bœuf, in *Histoire de l'art n° 19*, octobre 1997.



procéda à un relevage et augmenta la puissance de l'instrument si bien qu'il passait dans la région pour l'orgue " le plus beau et le plus fort après celui de la cathédrale du Mans ".

Après de nombreuses vicissitudes au XIX<sup>e</sup> siècle et une campagne de restauration en trois épisodes dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, menée sous l'autorité de Norbert Dufourcq<sup>14</sup>, une nouvelle restauration s'imposait après les travaux qui avaient été effectués dans l'église à partir de 1980. En 1992, sous la responsabilité de monsieur André Chauvin, organiste titulaire et professeur honoraire du Prytanée, où en tant qu'agrégé de Lettres

classiques il a formé des générations de nos actuels officiers, l'orgue<sup>15</sup> a été démonté puis reconstruit au plus près de ce qu'il devait être au XVII<sup>e</sup> siècle. Ces travaux ont été achevés en 1996. Au total, l'orgue d'aujourd'hui renferme 2162 tuyaux sonores auxquels s'ajoutent 40 tuyaux muets placés en façade pour l'esthétique visuelle. Ces tuyaux constituent un ensemble de 35 jeux. La console de l'orgue contient 4 claviers et un pédalier à la française. Ce sont des facteurs sarthois, messieurs Benoist et Sarelot de Laigné-en-Belin qui ont mené à bien ces travaux en respectant scrupuleusement les paramètres des parties anciennes pour reconstituer l'ensemble. L'harmonisation des tuyaux a été confiée à monsieur Jean-Pierre Conan. En outre, les travaux de restauration de l'église Saint-Louis, à la fin des années 1980, ont permis la mise au jour des vestiges d'un décor mural derrière l'orgue. La restitution de ce décor a été réalisée en 1990 : sur un fond bleu sont semés des fleurs de lys et les monogrammes des rois Henri IV et Louis XIII surmontés d'une couronne. Inauguré par André Isoir, l'instrument a été joué lors de concerts exceptionnels par de grands maîtres de l'orgue<sup>16</sup>.



Aussi cette église peut-elle s'enorgueillir de posséder un instrument remarquable car véritablement historique, qui sonne de manière probablement très proche de ce qu'il devait faire vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Les missions d'évangélisation en Nouvelle-France

Parmi les multiples tables de marbre qui sollicitent l'attention du visiteur de l'église Saint-Louis de l'ancien collège jésuite de La Flèche, dont l'épithaphe du plus célèbre des anciens élèves du collège, le philosophe René Descartes, figurent des inscriptions évoquant le souvenir de deux élèves remarquables du XVII<sup>e</sup> siècle : Jérôme Le Royer de la Dauversière, promoteur de la fondation de Montréal en Nouvelle-France et François de Montmorency-Laval, premier évêque du Québec et d'Amérique du Nord. Ces inscriptions témoignent en France, en Europe et au-delà de l'Atlantique du rayonnement intellectuel et spirituel du collège des Jésuites de La Flèche. En effet, collège de la Réforme catholique, le collège royal de La Flèche, fidèle aux objectifs d'Ignace de Loyola est tourné vers les missions lointaines. Des lettres de missionnaires jésuites arrivent régulièrement au collège et sont lues aux élèves. Nombreux sont les Fléchois à répondre à l'appel missionnaire. Évoquer les départs vers les missions du Canada, c'est naturellement insister sur l'œuvre de Jérôme Le Royer de la Dauversière et la fondation de Montréal.

<sup>14</sup> C'est sous l'impulsion de Norbert Dufourcq, alors membre de la commission des orgues des Monuments historiques, que l'orgue de l'église Saint-Louis du Prytanée a été classé parmi les monuments historiques le 1<sup>er</sup> mai 1933.

<sup>15</sup> *Restauration de l'orgue de l'église Saint-Louis du Prytanée national militaire*, André Chauvin et Jean-Claude Ménard, Cahier fléchois n° 18, 1997, pp. 211-217.

<sup>16</sup> - De grands maîtres de l'orgue se sont produits à la tribune comme André Isoir, Michel Chapuis (ce dernier ayant même laissé entendre que l'orgue de La Flèche pouvait soutenir la comparaison avec celui dont il était alors le titulaire, celui de la chapelle royale de Versailles !), Marie-Claire Alain, Jean Boyer, Olivier Vernet, Louis Thiry, François Espinasse, Didier Matry, Frédéric Desenclos, Helga Schauerte, Jan-Willem Jansen, Thierry Maeder, Freddy Eichelberger ou encore Jean-Patrice Brosse...

- Par ailleurs, huit disques ont été enregistrés à l'orgue restauré : *Messe solennelle à l'usage des paroisses* de François Couperin par Olivier Vernet (Ligia Digital, 2000) ; *Meslanges. Polyphonies et pièces d'orgue de Pérotin à Balbastre* par André Isoir (Caliope, 2004) ; *Ad vespere sancti Ludovici Regis Franciæ*. Antiphonaire des Invalides 1682 par l'Ensemble organum, Marcel Pérès (Ambroisie, 2005) ; Helga Schauerte à l'orgue historique de l'église Saint-Louis du Prytanée national militaire de La Flèche, *Beauvarlet, Corrette, Marchand, Raison* (Syrius, 2006) ; *Les méditations pour le Carême* de Marc-Antoine Charpentier par l'Ensemble Pierre Robert, sous la direction, à l'orgue, de Frédéric Desenclos (Alpha Productions, 2006) ; Albert Bolliger à l'orgue historique du Prytanée national militaire (Sinus-Verlag, 2009) ; Jean-Patrice Brosse à l'orgue, *la Messe d'orgue du 8<sup>e</sup> ton*, d'André Raison (Psalmus, 2010) et, en 2012, des œuvres françaises de Couperin, Du Mage et Charpentier par David Ponsford, organiste britannique.

## Jérôme Le Royer de la Dauversière



Jérôme Le Royer naît à La Flèche le 18 mars 1597. Son père est receveur des tailles. Installée peu après sa naissance à Tours, la famille revient définitivement à La Flèche dès 1603, au moment où le roi Henri IV fonde le Collège des Jésuites. C'est donc tout naturellement que le jeune Jérôme entre au collège en 1607 pour y suivre ses classes de grammaire, de rhétorique puis de philosophie. Plusieurs événements importants marquent la scolarité de Jérôme à La Flèche. Il n'a que 13 ans quand sont organisées au collège les cérémonies pour la réception du cœur du roi Henri IV, le 4 juin 1610. L'année suivante, les Jésuites donnent encore plus de splendeur à la cérémonie anniversaire du transfert du cœur du roi, ce fut la première Henriade. Il assiste également à la visite de la régente Marie de Médicis accompagnée de son fils, le jeune Louis XIII. Mais surtout, en 1613, c'est l'arrivée du père Massé, Jésuite, après un séjour de deux années en Acadie. Jérôme écoute alors avec passion les récits de ce Jésuite missionnaire dans le Nouveau Monde. Il faut sans doute voir là l'origine de son enthousiasme pour la Nouvelle-France.

En 1617, il achève ses études et s'initie à la gérance du grenier à sel de la cité fléchoise. À la mort de son père, qui survient en 1618, il hérite de sa charge de receveur des tailles et fonde alors une famille. Au cours de la décennie 1620-1630, plusieurs événements vont marquer sa vie. D'importantes cérémonies se déroulent au Collège des Jésuites en 1622 pour la canonisation d'Ignace de Loyola et de François-Xavier. À la même époque, la nièce de Montaigne envoie à La Flèche des religieuses qui fondent près de la maison de Jérôme un couvent pour l'éducation des jeunes filles.

Mais c'est surtout la révélation du 2 février 1630, en la chapelle Notre-Dame du Chef du Pont de l'ancien château seigneurial de la ville, qui va désormais guider sa vie. Il se sentit investi de la mission de fonder un hôtel-Dieu à La Flèche, puis une congrégation de religieuses hospitalières pour le secours des pauvres et des malades, congrégation appelée à essaimer en Nouvelle-France pour y établir également un hôtel-Dieu. C'est à son initiative que partirent de La Flèche pour le Nouveau Monde, via Nantes et La Rochelle, des colons, maçons, laboureurs, charpentiers, qui allèrent donner naissance, en 1642, sur les collines du Mont-Royal, au bord du Saint-Laurent, à la cité de Ville-Marie devenue plus tard Montréal, aujourd'hui deuxième ville francophone du monde.



Devant faire face à de multiples difficultés, Jérôme Le Royer engagea toutes ses forces et tous ses biens pour continuer à maintenir et développer la petite colonie de Ville-Marie. Sa santé s'altéra. Il mourut à La Flèche, le 6 novembre 1659. La congrégation des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph est toujours présente à La Flèche, en France, au Canada ainsi qu'en Amérique du Sud. Le 6 juillet 2007, le pape Benoît XVI a signé le décret de vénérabilité de Jérôme Le Royer de la Dauversière.

## François de Montmorency-Laval



François de Montmorency-Laval naît le 30 avril 1623 à Montigny-sur-Avre, diocèse de Chartres, dans une des plus vieilles familles de France. En octobre 1634, il est envoyé au Collège des Jésuites de La Flèche où il étudie jusqu'en 1641. Il y côtoie notamment le père Charles Lalemant revenu des missions de Nouvelle-France en 1639 et devenu ministre des pensionnaires du collège ; c'est probablement au contact des pères qu'il nourrit l'espoir de devenir missionnaire. Il achève ses études au Collège de Clermont, à Paris, et y retrouve des compagnons de La Flèche. Il devient membre de la congrégation de la Sainte Vierge et se consacre aux soins des malades et des pauvres ainsi qu'à l'instruction des enfants abandonnés.

Il est ordonné prêtre le 1<sup>er</sup> mai 1647 et, deux années plus tard, il est licencié en droit canon de l'Université de Paris. Un premier projet de mission au Tonkin échoue et, après un voyage à Rome, en 1653, il s'établit à Caen. En 1657, les Associés de Montréal recherchent un évêque pour le Canada. Le 8 décembre 1658, François de

Montmorency-Laval, pressenti comme évêque de la Nouvelle-France, reçoit la consécration épiscopale en l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. Montmorency-Laval est nommé vicaire apostolique de la Nouvelle-France avec le titre d'évêque de Pétrée.

Il débarque à Québec le 16 juin 1659. À partir de 1661, son autorité parvient enfin à s'établir sur l'ensemble du diocèse de Québec. S'inspirant du collège de La Flèche, il fonde un séminaire en 1663, crée de nouvelles paroisses, finance la construction de chapelles, établit des petites écoles : « *Il vit saintement et en apôtre* », dira de lui Marie de l'Incarnation! Devenu, la même année, le deuxième personnage de la colonie après le gouverneur, il doit arbitrer de nombreux conflits, en particulier celui de la traite des eaux-de-vie.

En 1674, il devient le premier évêque de Québec, siège épiscopal qu'il occupe jusqu'en 1684, année où il démissionne pour se consacrer à la spiritualité. Il séjourne en France, puis revient à Québec en 1688 après le sacre de son successeur et se retire dans le séminaire qu'il avait fondé quelques années plus tôt. Il meurt à Québec le 6 mai 1708 et est inhumé dans sa cathédrale. Le 3 avril 2014, le pape François a canonisé cet ancien élève du Collège des Jésuites de La Flèche.

\*

\*

\*



Ainsi, adaptée à un style apostolique qui met l'accent sur l'Eucharistie et la prédication, l'église Saint-Louis de l'ancien collège des Jésuites de La Flèche devenu le Prytanée national militaire, constitue un témoin majeur de la Réforme catholique.

Selon la communication de madame Paulette Chôné, professeur à l'Université de Bourgogne, à l'occasion de la Journée d'études universitaires « Henri IV et les Jésuites » organisée à La Flèche en 2003 dans le cadre des Célébrations nationales du quatrième centenaire de la fondation du Collège royal Henri le Grand, il y a, dans cette mise en scène, comme *un discours du décor pour le mettre au service de la foi*.

Unité, clarté, rigueur sont précisément les qualités que les Jésuites cultivaient au travers de la pédagogie dans leurs collèges. Cette unité de la décoration presque entièrement concentrée sur le chœur dominé par la masse polychrome du grand retable contraste avec la blancheur du tuffeau. Ce contraste, sans doute volontaire, a pour but d'appeler le regard des fidèles vers l'autel. Cette magnificence du chœur, l'intensité de la lumière participent, dans l'esprit des Jésuites, à « **La plus grande gloire de Dieu** ».

Jean-Claude Ménard  
Président des Amis de l'église Saint-Louis